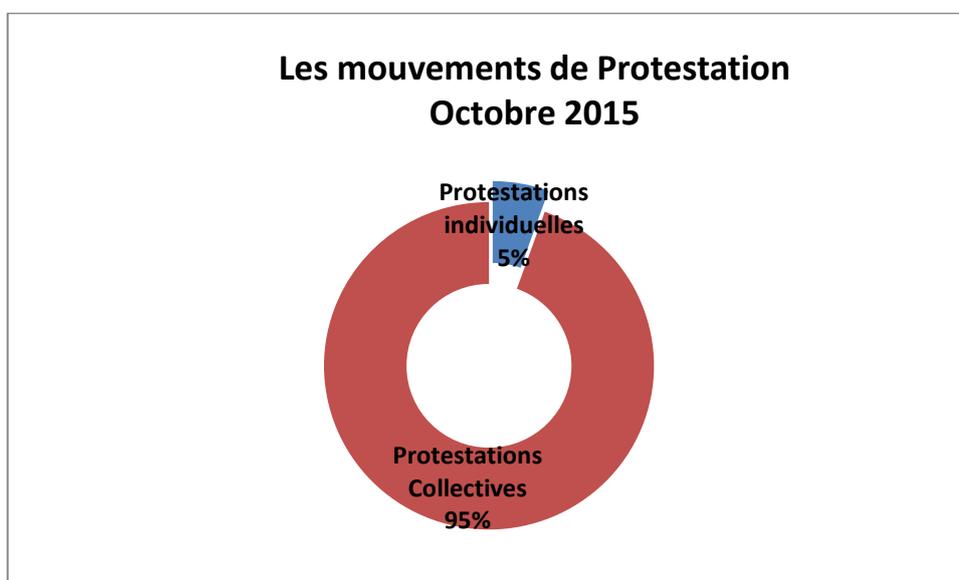


## *Rapport de l'Observatoire Social Tunisien Octobre 2015*

### **Les mouvements citoyens de protestation : Octobre 2015**

Le mois d'Octobre 2015 a connu une évolution majeure dans l'architecture des manifestations citoyennes, aussi bien collectives qu'individuelles.

L'Observatoire Social Tunisien a observé une augmentation considérable des mouvements de protestations par rapport au mois de septembre 2015.



Ces augmentations sont les conséquences de certaines circonstances comme la rentrée scolaire, la rentrée universitaire, la rentrée sportive, la rentrée politique et de l'année juridique mais aussi d'une politique de gestion des conflits quasi-absente de l'état ou consistant, essentiellement, à gérer les urgences sans solutions de fond.

Mois	Octobre		Septembre		Aout	
Nature des Mouvements		%		%		%
Protestations individuelles	50	5%	75	19%	23	8%
Protestations Collectives	860	95%	323	81%	252	92%
Mouvements de Protestation	910		398		275	

En effet, ce dernier a relevé 910 mouvements de protestations en octobre 2015, à comparer avec les 398 mouvements de protestations durant le mois de Septembre 2015 et 275 mouvements de protestation en Août 2015 ; soit des augmentations supérieures au double.

Bien que le nombre des mouvements de protestation individuels, avec 50 mouvements observés durant le mois d'Octobre 2015, soit en légère baisse par rapport aux 75 mouvements observés en Septembre 2015, il reste malgré tout, alarmant. Mais la plupart des observations, à savoir 95 % des mouvements de protestations, sont constituées essentiellement de protestations collectives.

**Les mouvements citoyens de protestation par région sont présentés comme suit :**

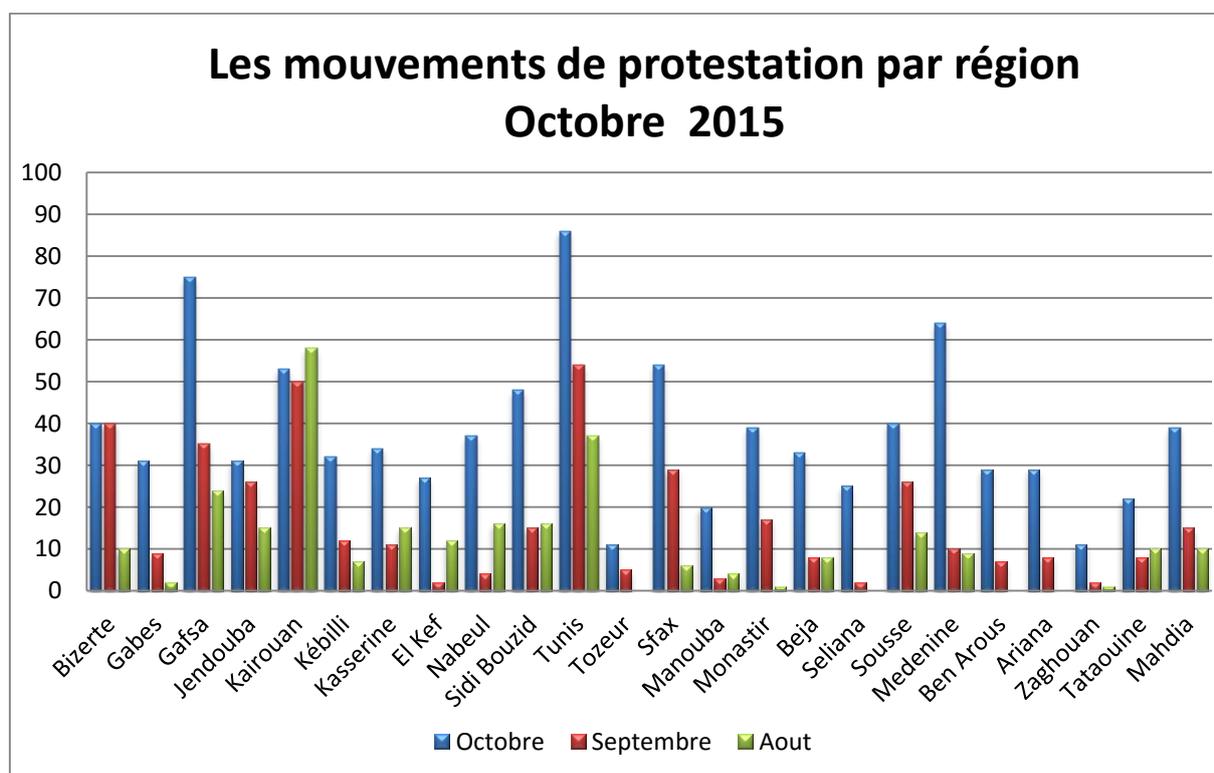
	Octobre		Septembre		Aout	
		%		%		%
Bizerte	40	4%	40	10%	10	4%
Gabes	31	3%	9	2%	2	1%
Gafsa	75	8%	35	9%	24	9%
Jendouba	31	3%	26	7%	15	5%
Kairouan	53	6%	50	13%	58	21%
Kébilli	32	4%	12	3%	7	3%
Kasserine	34	4%	11	3%	15	5%
El Kef	27	3%	2	1%	12	4%
Nabeul	37	4%	4	1%	16	6%
Sidi Bouzid	48	5%	15	4%	16	6%
Tunis	86	9%	54	14%	37	13%
Tozeur	11	1%	5	1%	0	0%
Sfax	54	6%	29	7%	6	2%
Manouba	20	2%	3	1%	4	1%
Monastir	39	4%	17	4%	1	0.5%
Beja	33	4%	8	2%	8	3%
Seliana	25	3%	2	1%	0	0%
Sousse	40	4%	26	7%	14	5%
Medenine	64	7%	10	3%	9	3%
Ben Arous	29	3%	7	2%	0	0%
Ariana	29	3%	8	2%	0	0%
Zaghouan	11	1%	2	1%	1	0.5%
Tataouine	22	2%	8	2%	10	4%
Mahdia	39	4%	15	4%	10	4%
Total	910		398		275	

L'augmentation des fréquences des mouvements de protestation a été observée dans l'ensemble des gouvernorats.

En effet, les 24 gouvernorats composant le territoire tunisien ont connu une recrudescence notable des mouvements de protestations, toute nature confondue malgré une architecture, par gouvernorat, qui ne se détache pas de loin du mois de Septembre précédent.

Les gouvernorats de Tunis, Gafsa, Médenine, Kairouan et Sfax ont été le théâtre des plus fréquents mouvements de protestations durant le mois d'Octobre 2015.

En dépit d'une constance des mouvements observés, le gouvernorat de Bizerte continue à être le haut lieu des protestations qu'a enregistré le mois d'Octobre 2015.



Même les gouvernorats, relativement calmes durant les mois précédents, ont connu une forte augmentation des mouvements de protestation observés durant le mois d'Octobre 2015. C'est le cas des gouvernorats de Gabes, Seliana, Zaghuan, Tozeur, Manouba, Monastir, Mahdia, Tataouine, Nabeul, El Kef et Beja.

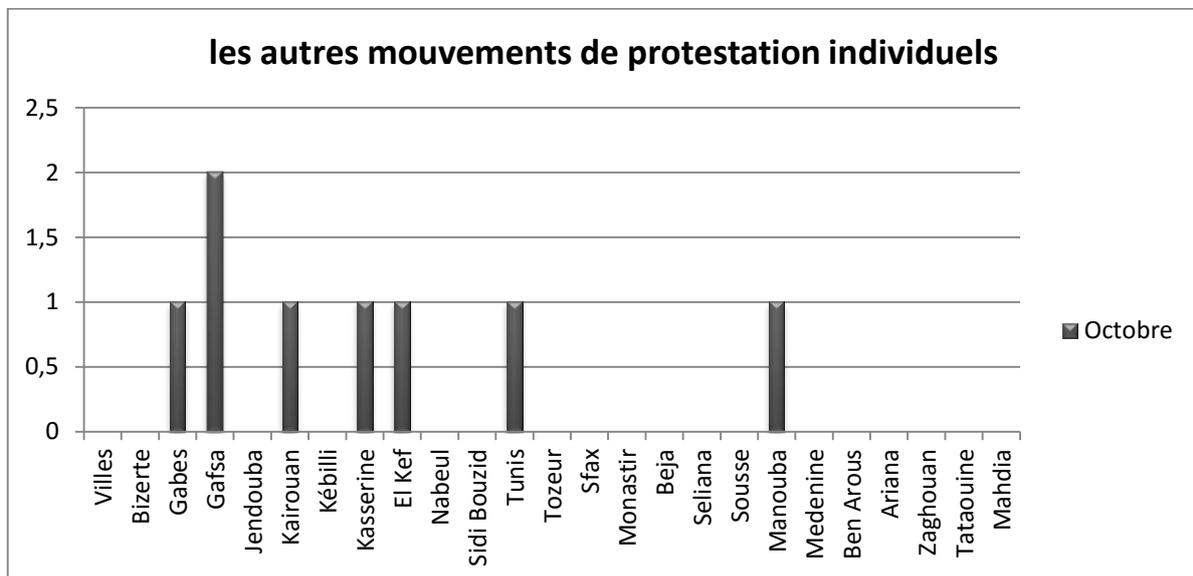
Par ailleurs, les gouvernorats de l'Ariana et Ben Arous, de coutumes calmes, de par leur proximité du gouvernorat de Tunis ont connu à leur tour une fréquence remarquable des mouvements durant le mois d'Octobre 2015.

## I. Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements

Les manifestations individuelles de protestation deviennent de plus en plus présentes et prennent des formes de plus en plus diversifiées. Mais le suicides et tentatives de suicides restent les formes les plus représentatives de ce mode de protestation.

Mois	Octobre		Septembre		Aout	
Nature des Mouvements		%		%		%
suicides et tentatives de suicide	42	84%	69	92%	17	74%
autres mouvements de protestations	8	16%	6	8%	6	26%
Protestations individuelles	50		75		23	

En dépit d'une régression certaine et de l'absence de menaces de suicide collectives, les suicides et tentatives de suicide observés restent alarmants ; puisque 42 cas ont été enregistrés durant Octobre 2015 contre 69 cas durant Septembre 2015.



L'Observatoire Social Tunisien a relevé 8 cas de mouvements de protestation de diverses formes qui se présentent comme suit :

- Le gouvernorat de Gafsa a connu l'appel de détresse d'une dame âgée (Zohra Chaalena) rapatriée par les instances gouvernementales et ayant perdu son époux et sa maison

durant la guerre en Syrie ; et ce, afin de sensibiliser les instances étatiques à la précarité de sa situation vu qu'elle est, actuellement, sans revenu ni domicile puisqu'elle loge chez certains de ses voisins ;

- Ce même gouvernorat a connu l'appel d'un jeune diplômé au chômage au président de la république française afin d'intercéder en sa faveur dans un recrutement éventuel au sein de la C.P.G. ;
- Le gouvernorat de Gabes a connu un mouvement de grève de la faim de la part d'un étudiant qui s'est vu refusé une inscription en mastère ;
- Un autre mouvement de grève de la faim a été observé, dans le gouvernorat de Kasserine, par la jeune promotrice, Nejma Rtibi, pour dénoncer l'absence d'application des jugements concernant son projet ;
- Le gouvernorat de Manouba a été la scène d'une troisième grève de la faim où un jeune s'est cousu la bouche afin de montrer son désespoir face au refus par les autorités de lui accorder une autorisation d'exploitation d'un kiosque dans la région.
- Le délégué d'Echbika, gouvernorat de Kairouan, a présenté sa démission sans préciser les raisons ;
- Le gouvernorat de Tunis a connu aussi la démission d'un directeur d'école en signe de protestation contre les comportements dégradants subis de la part du délégué régional de Tunis 2 ;
- Le Délégué de la région du Sers, dans le gouvernorat de Kef, nouvellement nommé a refusé de se présenter à son poste vu qu'il a été nommé en succession à un cousin limogé, chose qui a créé des tensions familiales.

***Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :***

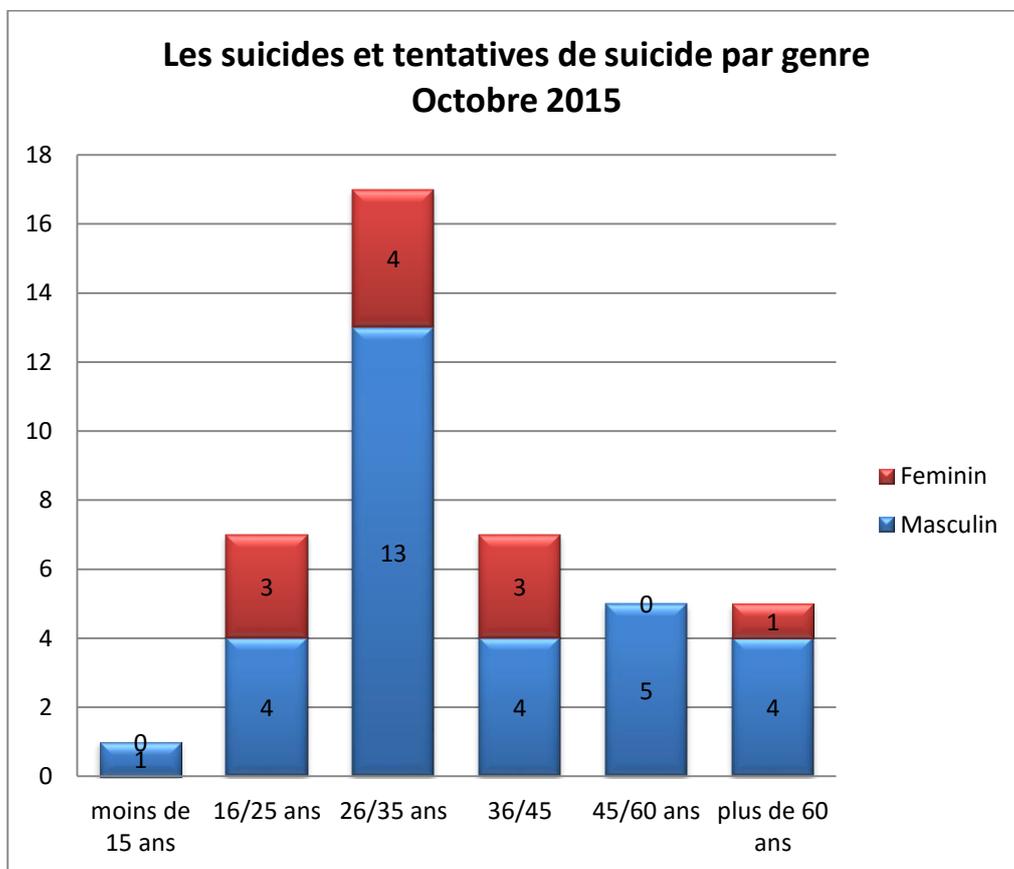
Le mois d'Octobre 2015 a connu 27 cas de moins que le mois de Septembre 2015. Une analyse par genre a permis de constater 31 mouvements de suicide et tentatives masculins et 11 féminins ; soit le tiers et donc une architecture semblable à celles des mois précédents et qui sont répartis comme suit :

Tranches d'âge	moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	45/60 ans	plus de 60 ans	Total
Masculin	1	4	13	4	5	4	31
Féminin	0	3	4	3	0	1	11
Total	1	7	17	7	5	5	42

Un enfant de 11 ans, originaire du gouvernorat de Kasserine, est décédé en voulant reproduire une scène télévisuelle a été l'observation essentielle dans cette tranche d'âge.

7 jeunes (dont 3 jeunes filles), âgés entre 16 et 25 ans ; ont été les auteurs de suicides ou tentatives de suicides durant le mois d'Octobre 2015.

L'Observatoire Social Tunisien a noté que la tranche d'âge entre 26 et 35 ans a connu le plus de mouvements de suicides et tentatives de suicide dont, notamment 13 cas masculins et 4 jeunes femmes.



Il a été remarqué l'absence de mouvements de suicide et tentatives dans le frange féminine située entre 45 et 60 ans. En outre 5 cas ont été relevés dans la même tranche d'âge masculine.

Il est à noter que le mois d'Octobre 2015 a été le témoin de l'acte suicidaire de 4 cas d'hommes âgés plus de 60 ans et d'une femme âgée de 79 ans qui constitue une première.

Il est nécessaire de souligner que certains cas auraient pu être évités s'il y avait eu une campagne de sensibilisation et d'accompagnement aux proches des victimes, initiée par les

instances de tutelle auprès de la population comme le cas notable de cette jeune femme(dans la région de Bouhajla, gouvernorat de Kairouan) qui s'est donnée la mort après le suicide de son futur époux, le jour de noces ou cette mère(originaire du gouvernorat de Kairouan), n'ayant pas pu survivre au suicide de sa fille, a mis fin à ses jours.

La répartition de ces mouvements de suicides et tentatives par région se présentent comme suit :

	Octobre	Septembre	Aout
Villes			
Bizerte	3	31	3
Gabes	0	0	0
Gafsa	0	1	0
Jendouba	1	3	1
Kairouan	6	7	1
Kébilli	1	0	0
Kasserine	3	0	0
El Kef	0	0	0
Nabeul	7	2	1
Sidi Bouzid	0	1	0
Tunis	1	0	0
Tozeur	0	0	0
Sfax	2	3	1
Monastir	6	5	0
Beja	2	3	4
Seliana	0	0	0
Sousse	2	4	1
Manouba	1	1	2
Medenine	1	0	0
Ben Arous	0	0	0
Ariana	1	1	0
Zaghouan	1	0	1
Tataouine	1	1	0
Mahdia	3	6	2
Total	42	69	17

Il est à remarquer qu'à travers les 24 gouvernorats du territoire tunisien, nous avons observés 17 cas de suicides et tentatives de suicide par pendaison, 16 cas par immolation, 3 actes de précipitation, un cas par ingestion chimique et un cas par arme à feu.

Le gouvernorat de Bizerte a connu 3 cas de suicide celui d'une mère de 2 enfants, celui d'une jeune natif de 1984, pour raison de précarité sociale et le cas d'un agent de la sécurité de 25 ans.

Le gouvernorat de Jendouba a vu le suicide d'un cinquantenaire, père de 4 enfants.

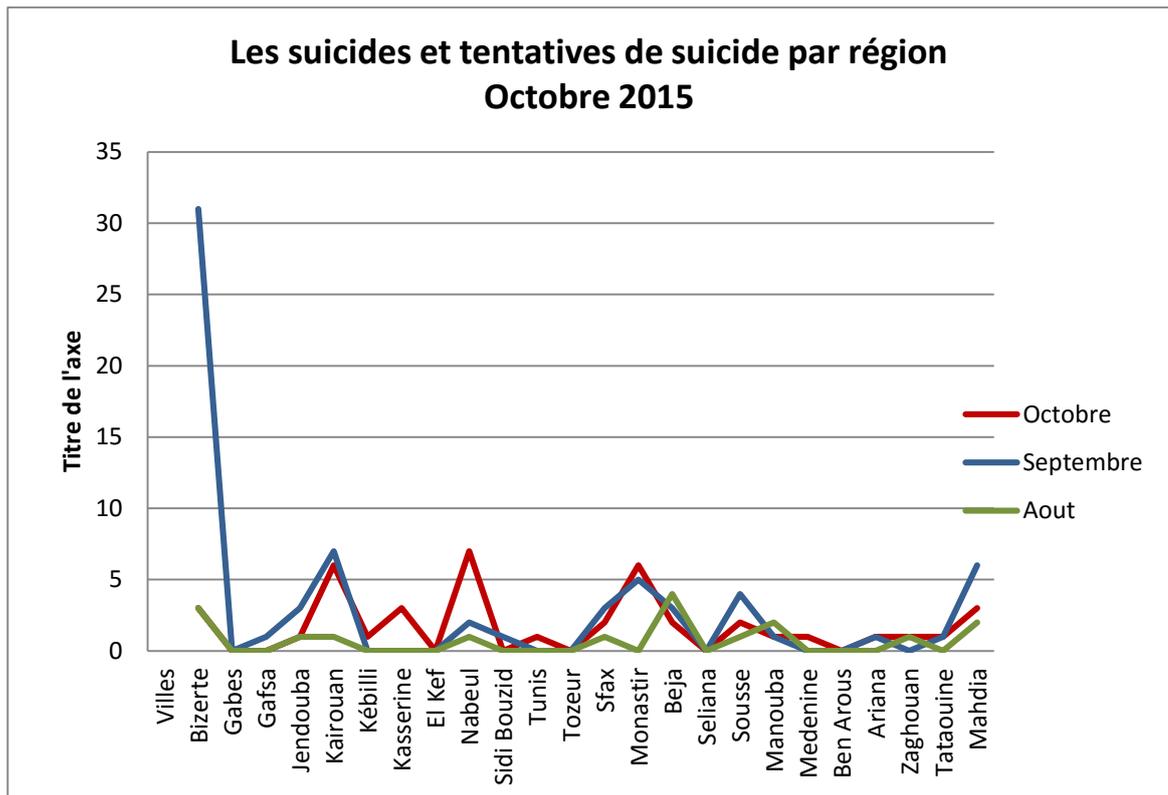
Le gouvernorat de Kairouan a connu cas de suicide masculins par pendaison et 2 cas de suicides féminins l'un par pendaison et l'autre par précipitation ans le puit domestique.

Le siège du gouvernorat de Kebilli à été le lieu qu'a choisi un jeune homme pour mettre fin à sa vie en sautant du toit.

Le gouvernorat de Nabeul a été le théâtre du suicide notable d'une jeune fille de 18 ans pour raisons inconnues et d'un jeune homme de 17 ans pour incapacité pécuniaire l'empêchant de rejoindre les bancs de l'école. Une famille composée de la mère, du père et de leur fille ont tenté de boire de l'eau de javel afin de dénoncer l'incarcération de leur fils.

La région d'El Manar, dans le gouvernorat de Tunis a vu le suicide d'une jeune native de 1983 pour différends familiaux.

Deux jeunes s'immolent par le feu, dans le gouvernorat de Sfax, le premier pour différends entre voisins et le second pour saisie de sa marchandise de contrebande constituée de 3060 paquets de cigarettes.



Un instituteur remplaçant a tenté de se suicider, dans le gouvernorat de Monastir, quand il s'est rendu compte de son éventuel chômage. Un agent douanier a mis fin à ses jours suite au refus, par la direction, de le réintégrer à son poste après une convalescence due à des difficultés psychologiques. Un ancien employé du secteur touristique a tenté de mettre fin à ses jours.

Par ailleurs le gouvernorat de Sousse a été témoin de la tentative de suicide d'une mère de 2 enfants et anciennement employée dans le secteur touristique.

Le gouvernorat de l'Ariana a connu le cas de cet homme qui a tenté de se suicider suite à la destruction de son kiosque par les instances municipales après avoir reçu maints avis municipaux.

Dans le gouvernorat de Mehdia, un instituteur par remplacement a mis fin à sa vie suite à la situation précaire dans laquelle il était depuis des années. et un surveillant général a tenté de se suicider sans raisons évidentes.

## **II. Les mouvements de protestations collectifs :**

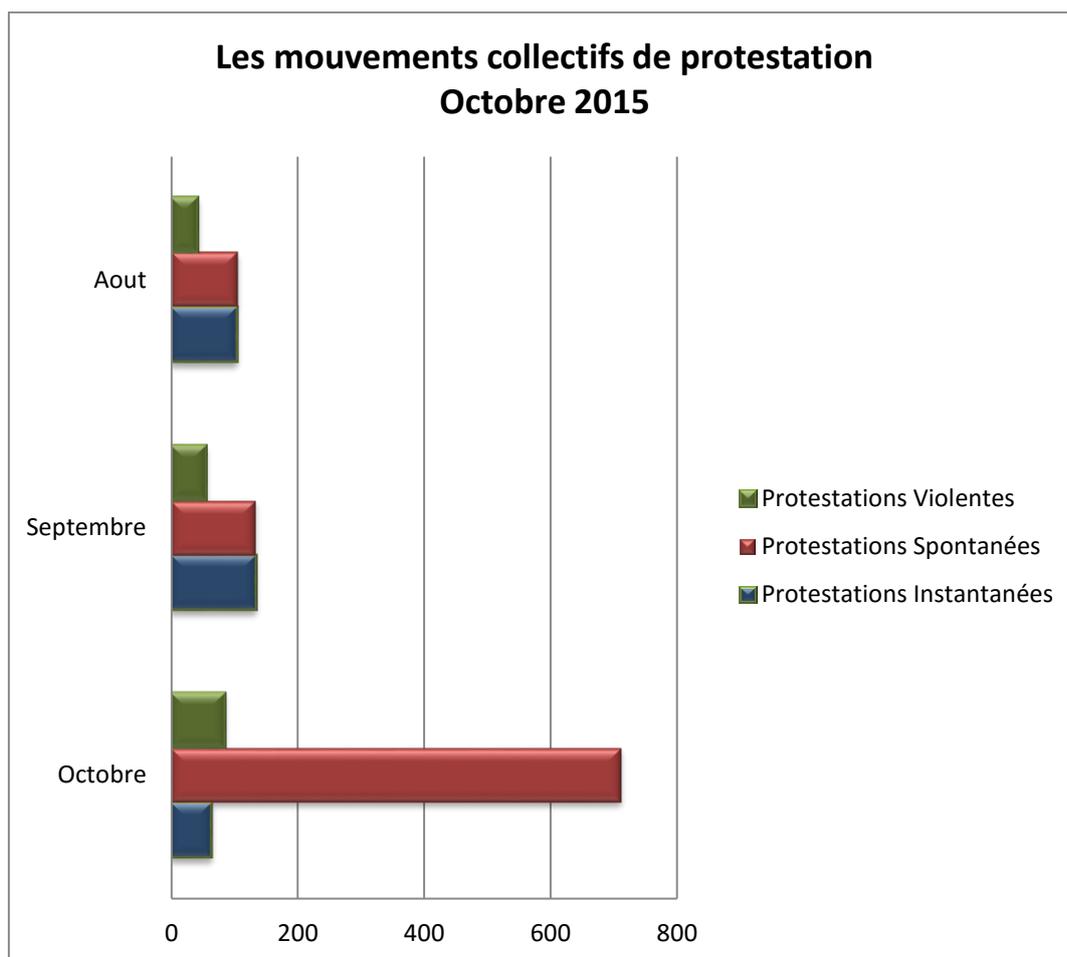
Les mouvements de protestations collectifs sont à repartir comme suit durant le mois d'Octobre 2015 :

	Octobre	Septembre	Aout
Protestations Instantanées	64	134	104
Protestations Spontanées	712	134	106
Protestations Violentes	84	55	42
Total	860	323	252

Les protestations collectives instantanées enregistrées durant le mois d'Octobre 2015 ont connu une baisse considérable par rapport aux mois de septembre et Août 2015. En effet, seulement 64 mouvements collectifs ont été enregistrés contre 134 mouvements, durant le mois de septembre et 104 mouvements, durant le mois d'Août 2015.

Les mouvements de protestations spontanées ont connu une augmentation jamais notée au paravent et ceci est dû, essentiellement, aux différents mouvements liés au secteur de l'éducation.

Durant le mois d'Octobre 2015, les mouvements de protestation ont revêtu un caractère violent dans 84 situations et ceci est une nette augmentation en comparaison avec les mois de septembre et Août 2015.



Les problèmes liés au secteur éducatif ont été le centre des mouvements citoyens de protestation dans leur ensemble.

En effet, la rentrée scolaire et universitaire a remis à l'ordre du jour les lacunes et les manques dont souffre le système éducatif tunisien ainsi que la lenteur des traitements par les instances gouvernementales de tutelle. Ceci a engendré, sur l'ensemble du territoire tunisien, un nombre assez important de manifestations citoyennes aussi bien revendicatrices que dénonciatrices initiés par tous les acteurs impliqués dans ce secteur : cadres éducatifs, cadres administratifs, étudiants, élèves et parents d'élèves.

	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Economique	10	18	9	37	4%
Institutionnel	14	27	22	63	7%
Social	7	17	11	35	4%
Educatif	6	601	14	621	72%
environnemental	5	7	3	15	2%
Sécuritaire	7	16	12	35	4%
Politique	7	12	4	23	3%
Sanitaire	5	5	1	11	1%
Religieux	3	6	6	15	2%
Sportif	0	3	2	5	1%
Total	64	712	84	860	
%Age	7%	83%	10%		

Par ailleurs, la lutte contre le commerce parallèle et les décisions restrictives des instances frontalières libyennes ont fait que les zones frontalières ont connu des mouvements importants de manifestations collectives qui ont revêtu un caractère violent dans leurs majorités.

Le milieu sportif a connu aussi des mouvements de manifestations concernant certains dossiers de gestion financière douteuse ou d'autres raisons plus ou moins sérieuses sans pour autant que cela revête un caractère violent.

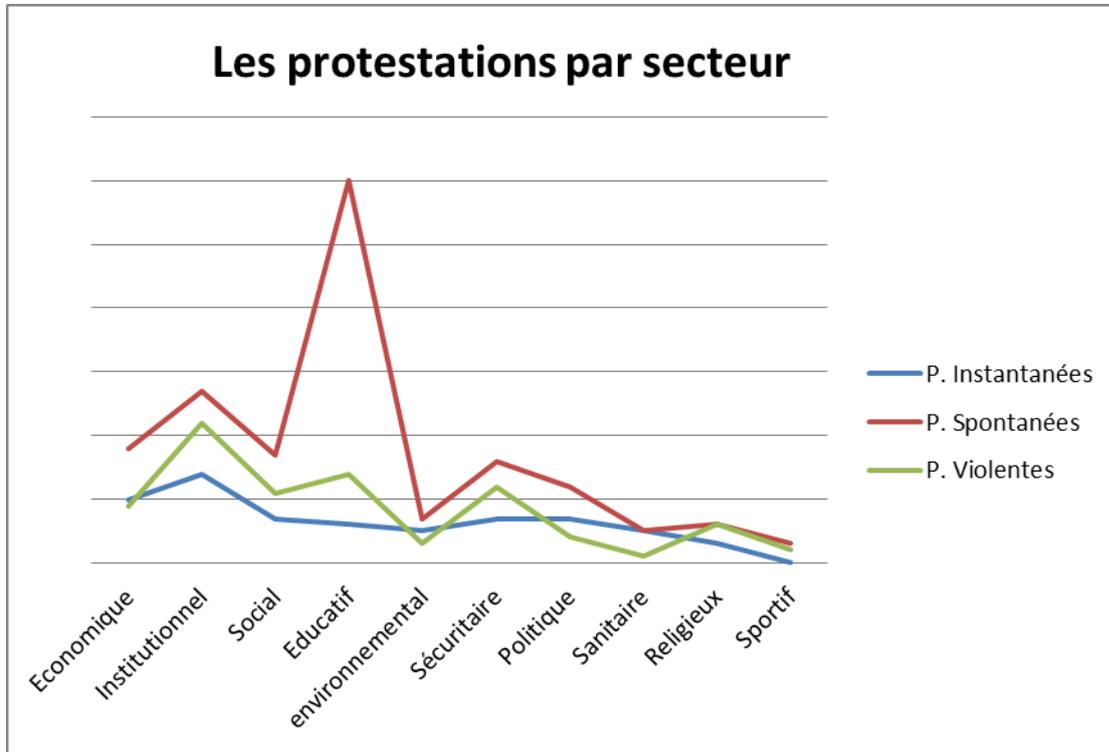
Certains gouvernorats ont connu des manifestations citoyennes collectives exprimant le mécontentement de certains fidèles concernant les nominations dans les mosquées. Allant jusqu'au blocage de la prière du vendredi sur plusieurs semaines consécutives.

Il est à noter la régression des manifestations collectives concernant des revendications sociales, environnementales et politiques, par opposition à une augmentation des revendications économiques, institutionnelles, sécuritaires et éducatives.

Le mois d'Octobre 2015 a connu, par ailleurs, un recul des manifestations citoyennes instantanées dans son ensemble passant de 134 mouvements en Septembre 2015 à 64 mouvements.

Les mouvements de protestation collectifs à caractère spontané ont été d'une grande présence durant le mois d'Octobre 2015 avec 712 mouvements enregistrés et ceci avec 601 mouvements dénonçant les situations précaires dans la majorité des écoles, les parents d'élèves

ont refusé de laisser entrer leur enfants à l'école afin de dénoncer les pénuries et les conditions dont sont victimes les écoliers ;



Les collégiens et lycéens ont été, aussi, un élément très actif dans le paysage des manifestations collectives qu'a connu le mois d'Octobre 2015 avec des protestations contre l'annulation du principe de la semaine bloquée du calendrier des examens trimestriels.

En outre, les manifestations citoyennes violentes ont augmenté passant de 55 mouvements en Septembre 2015 à 84 mouvements durant le mois courant, en englobant des revendications essentiellement institutionnelles, structurelles, éducatives, sécuritaires et sociales.

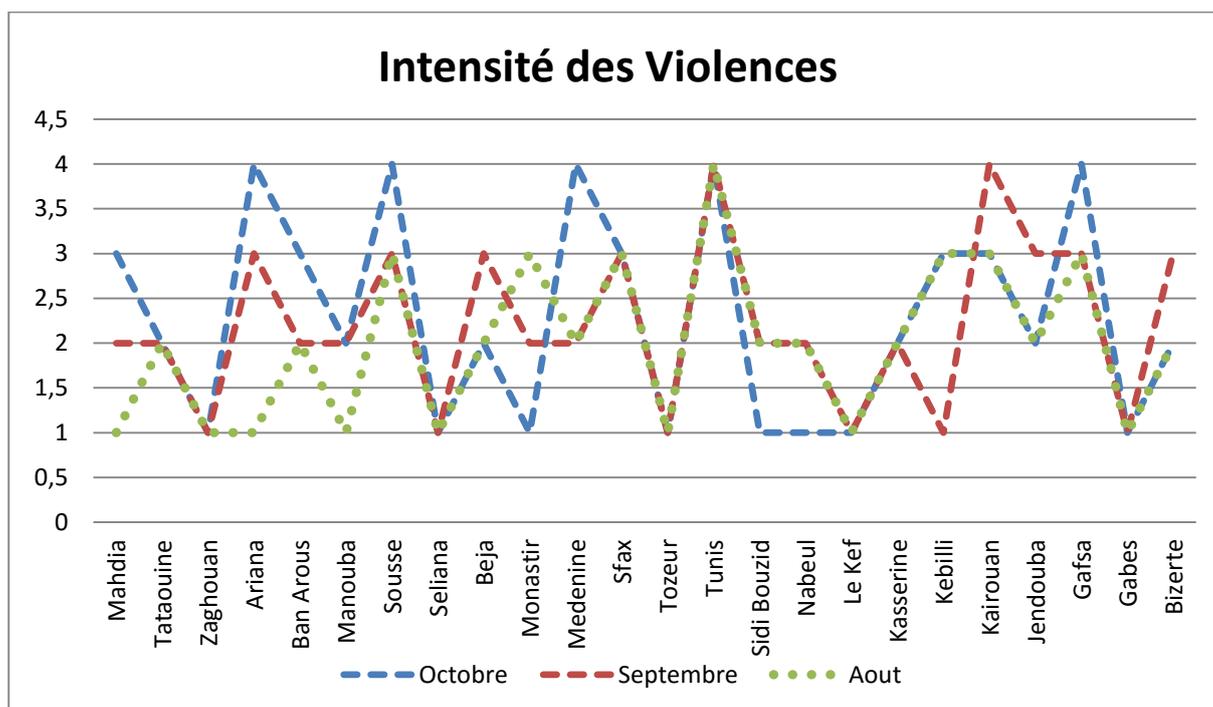
Les manifestations pacifiques, les réseaux sociaux et les affrontements avec les forces sécuritaires ont été les principaux moyens d'expressions de ces mouvements collectifs de protestation.

A un degré moindre, les sit-in, les blocages de route et les pneus brûlés, les grèves, l'investissement par la force de certaines institutions, ont été un moyen d'expression des revendications des citoyens durant le mois d'Octobre 2015.

Il est intéressant de souligner, que la plupart des manifestations citoyennes collectives ont eu pour théâtre les espaces publics, les routes et les institutions éducatives.

### **III. Les violences :**

L'Observatoire Social Tunisien a relevé la cartographie des violences observées par gouvernorats suivante :



Les gouvernorats d'Ariana, Sousse et Tunis ont vécu les plus fortes intensités de violence durant le mois d'Octobre 2015 toute sorte confondue.

Le gouvernorat de Gafsa, de par les revendications d'ordre socio-économiques qui durent depuis des mois, a connu la même intensité de violence que les mois précédents.

Le gouvernorat de Médenine a été le lieu des manifestations de violence ayant pour cause les différents flux de contrebandes et la lutte contre ces fléaux.

Les gouvernorats de Mehdiya, Ben Arous, Sfax, Kebili et Kairouan ont été, à un degré moindre, les témoins de violences sous toutes les formes.

Par ailleurs, Le mois d'Octobre 2015 a été témoin de violences sécuritaires de toutes sortes, les victimes ont été aussi bien les citoyens que les agents de la sureté nationale eux-mêmes.

Sofiene Dridi et Kais Berrhouma sont 2 victimes décédées avec des traces corporelles de torture le premier dans le milieu carcéral et le deuxième en détention.

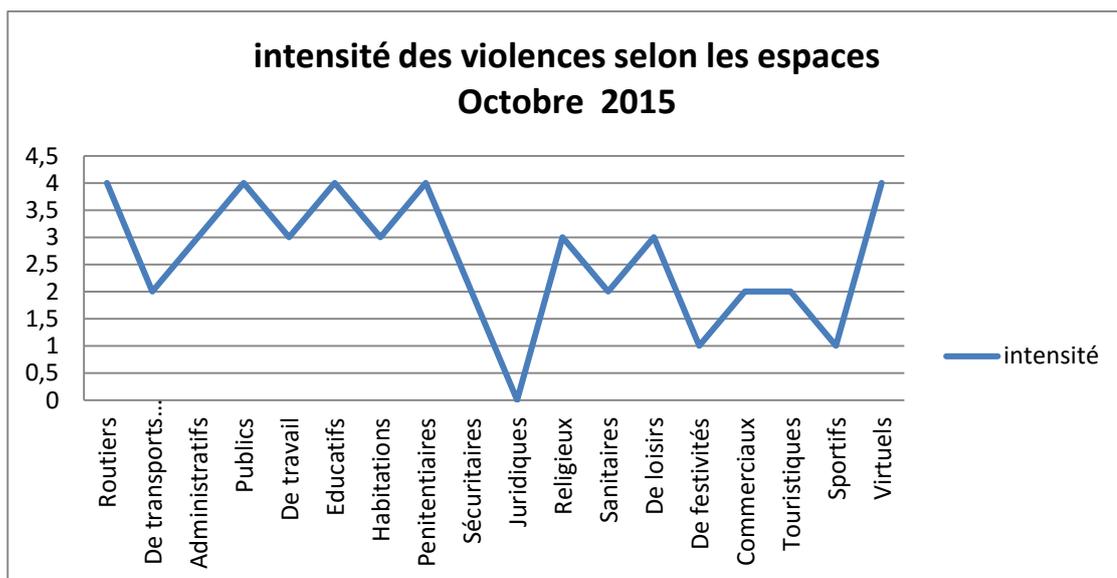
Deux journalistes ont subi des violences avec interdiction de filmer ; et ce dans le cadre de la couverture d'un évènement. Ce fut, également, le cas du directeur du lycée de Kasserine qui a été violenté par un agent de sûreté.

Les affrontements violents se sont succédé dans plusieurs gouvernorats durant le mois d'Octobre 2015. Affrontements qui ont été l'occasion d'échanges de jets de pierres et d'usages de gaz lacrymogène.

Les agents de l'ordre ont été, pareillement, la cible de pratiques violentes. En effet, 2 agents sécuritaires ont été la victime d'une attaque avec armes tranchantes, un autre agent a subi une agression avec tentative de vol de son arme de service, le chef d'un poste a été victime d'une tentative de renversement par une moto de la part d'un individu recherché par la justice, 3 postes de police ont subi des attaques de la part de manifestants.

Hormis les violences physiques, d'autres psychologiques ont eu lieu durant le mois d'Octobre 2015.

En effet un agent sécuritaire à la retraite a reçu des menaces de mort et de destruction de sa maison. Le porte-parole du ministère de l'intérieur a subi, à son tour, le vol de ses documents et de son ordinateur portable par effraction de son domicile.



La violence dans le secteur éducatif était très présente durant le mois d'Octobre 2015.

Le fait le plus marquant, fut le cas de cette écolière, en sixième année, violentée par son instituteur, ce qui a eu pour conséquences un état de choc, des ecchymoses au visage et un arrêt maladie de 8 jours.

Deux enseignants ont subi des agressions verbales et physiques de la part de parents d'élèves mécontents. Ce fut le cas, également, de deux directeurs d'écoles primaires, dans le gouvernorat de Beja et le gouvernorat de Manouba.

Les institutions éducatives ont subi, à leur tour, des actes de vol (à Sidi Rimeni dans le gouvernorat de Kairouan) et de vandalisme par incendie de pneus (à Hay Erriadh, Bouficha dans le gouvernorat de Sousse).

Le gouvernorat de Sidi Bouzid (à Jelma) a été le témoin d'un fait hors norme. Puisqu'un inconnu a pourchassé une élève, dans le but de l'agresser sexuellement. Cette course poursuite a continué dans l'enceinte de l'institution éducative dans laquelle elle s'est réfugiée.

Durant le mois d'Octobre 2015, la cellule familiale, aussi bien dans sa dimension étroite que large, a connu certains actes de violences.

L'Observatoire Social Tunisien a dénombré les cas suivants :

- Dans le gouvernorat de Tataouine, un père a enchaîné et séquestré sa fille pendant 10 jours et ce pour éviter son éventuelle délinquance ;
- A Jbel Jloud, dans le gouvernorat de Tunis, un jeune souffrant de troubles psychologiques a violenté l'oncle de sa femme avec une arme tranchante et ce parce qu'il l'a empêché d'accéder à ses pilules thérapeutiques ;
- Dans le gouvernorat de Nabeul , un travailleur émigré dans les pays du golf de retour, soupçonnant les mœurs de sa femme a mis fin à la vie de cette dernière, son père, l'amant présumé et la femme de ce dernier ;
- Trois autres cas de violences conjugales ont été observés lors du mois d'Octobre 2015 ;
- A l'entrée de la ville de Melchouch, dans le gouvernorat de Mehdià, un artisan peintre décédé a été trouvé suite à l'acte de vengeance de son gendre (l'époux de sa sœur) et sa présumée maitresse. Suite à la découverte de leur relation extra-conjugale par la victime ;

- Deux cas de violences familiales, provoquant la mort, ont été observés durant ce mois d'octobre 2015 ;
- Les jeunes enfants ont été aussi victimes de violence. puisqu'un nourrisson décédé a été abandonné derrière le lycée de NasrAllah dans le gouvernorat de Kairouan ; et un enfant âgé de 2 ans a été poignardé par son père suite à une dispute entre les deux parents à El Hamma dans le gouvernorat de Gabes ;
- D'autres violences à connotations religieuses ont eu lieu, durant le mois d'Octobre 2015, puisque certaines mosquées se sont vu interdire le prêche du vendredi par des fidèles protestant contre les nominations de nouveaux imams ;
- Les violences cybernétiques ont été, également, très présentes à travers les rumeurs, les insultes et les menaces ;
- la violence routière continue à faire des victimes reflétant, par-là, le comportement irresponsable et le non-respect des codes et règles de comportement routier ;
- la violence visuelle, véhiculée par les différents medias, continue à être récurrente.